



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2026-02-04 Gefahr im Güterverkehr Wenn das Rad bricht

Émission : SRF Tagesschau | 2026-02-04 | Analysé le : 2026-05-19 14:30

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Massstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

2.2 / 10

Favorable à la gauche

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](#) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](#)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance. Le Conseil fédéral est composé de 7 membres répartis entre les plus grands partis selon la formule dite magique : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'y a pas de division classique gouvernement-opposition — tous les grands partis sont représentés au sein de l'exécutif. Les petits partis (Les Verts, PVL, PEV) ne siègent pas au Conseil fédéral.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limitier la migration, souveraineté, réduction de l'État
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	État social, redistribution, rapprochement avec l'UE
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, bilatérales
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement pour les familles, stabilité
Les Verts	2.0	23	Opposition	Protection du climat, redistribution, désarmement
PVL	4.0	10	Opposition	Économie verte, libéralisme, innovation
PEV	5.5	2	Opposition	Valeurs chrétiennes, ligne centriste

La principale ligne de conflit en amont de l'émission est l'initiative SRG (votation du 8 mars), qui exige une réduction de la redevance médias à 200 francs et l'exonération totale des entreprises. Derrière cela se cache un débat fondamental sur le rôle, la taille et l'orientation politique du service public audiovisuel. Autres lignes de tension : sécurité du transport de marchandises contre intérêts économiques des détenteurs de wagons européens ; montée des partis populistes de droite en Allemagne (AfD) et en Autriche (FPÖ) et leur politique médiatique. La question de savoir si les médias publics ont un « penchant à gauche » est hautement politique et directement liée à la votation.

SRF (Schweizer Radio und Fernsehen) est l'unité germanophone de la SRG SSR et est financée par la redevance médias (Serafe). L'art. 4 LRTV oblige les diffuseurs concessionnaires à présenter les faits de manière appropriée, à respecter la diversité des opinions sur les sujets controversés et à choisir les interlocuteurs de manière équilibrée. L'émission Rundschau est un magazine politique de SRF — dans cette édition, elle traite d'une initiative qui concerne directement son propre financement, ce qui constitue un conflit d'intérêts structurel.

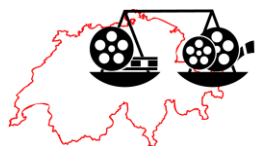


CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position du programme
UDC	-3	15:19 « En même temps, les initiants visent une couverture médiatique qui leur déplaît » — la position de l'UDC (réduire la redevance médias, responsabilité individuelle) n'est pas présentée de manière factuelle, mais encadrée par le motif « couverture médiatique déplaisante ». La position du programme (réduire les dépenses de l'État, renforcer la liberté des médias) n'est pas rapportée de manière neutre. Omis : l'argument de l'UDC concernant l'allègement financier n'est mentionné que brièvement, sans être approfondi.
PS	0	Le PS n'apparaît pas directement dans cette émission. Aucune représentation, aucune distorsion.
PLR	-1	15:23 « Initiative SRG de l'UDC, des Jeunes PLR et de l'Union suisse des arts et métiers » — les Jeunes PLR, proches du PLR, sont mentionnés comme initiants sans que leurs arguments soient approfondis. Légère sous-représentation.
Le Centre	+2	41:10 Martin Candinas (conseiller national Le Centre) bénéficie d'un temps de parole non interrompu pour exposer sa position contraire à l'initiative. La position du programme (centre pragmatique, stabilité) est correctement représentée.
Les Verts	0	Non représentés dans l'émission.
PVL	0	Non représentés dans l'émission.
PEV	0	Non représentés dans l'émission.

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : Le Centre (score +2) — Candinas bénéficie d'un temps de parole équitable et non interrompu.
- Distorsion la plus forte : UDC (score -3) — la position des initiants est encadrée par une attribution de motif (« couverture médiatique déplaisante », association avec FPÖ/AfD) plutôt que rapportée factuellement.
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.9
- Conclusion : L'émission ne présente pas de manière neutre la position des initiants proches de l'UDC, mais l'encadre par association avec des partis d'extrême droite européens (FPÖ, AfD) et par attribution de motif. La position contraire (Le Centre, implicitement PS/Les Verts) bénéficie d'une représentation plus large et plus bienveillante. Les partis à gauche du centre n'apparaissent pas, ce qui constitue une lacune dans une émission consacrée à une votation, mais ne génère pas de biais actif.



CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : Rundschau (SRF)
- Date : 04.02.2026
- Présentatrice : Franziska Ramser
- Reporter : Mathieu Klee (reportage sur le transport de marchandises)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Franziska Ramser	Présentatrice SRF Rundschau	SRF (service public)	Neutre (structurellement)
Mathieu Klee	Reporter SRF	SRF	Neutre (structurellement)
Werner Rudolph	Spotter ferroviaire/témoin oculaire	Aucun	Apolitique
« Équipe du Gothard » (3 personnes)	Ancien chef de flotte CFF, expert en matériaux EPFZ (retraité), expert en sécurité (retraité)	Aucun parti	Experts techniques, critiques envers le secteur
Peter Füglisthaler	Ancien directeur OFT (Office fédéral des transports)	Aucun parti	Proche de l'État, favorable à la réglementation
CEO CFF Cargo (non nommé)	CEO CFF Cargo	CFF (entreprise proche de l'État)	Favorable à la réglementation
Directeur général VAP (non nommé)	Directeur général de l'association des chargeurs	Association économique	Favorable à l'économie, critique de la réglementation
Christian Hafenecker	Secrétaire général FPÖ, stratège médiatique	FPÖ (Autriche, droite)	Droite
Herbert Kickl	Chef du parti FPÖ	FPÖ (Autriche, droite)	Droite
Dieter Bornemann	Chef du conseil de rédaction ORF	ORF (service public)	Structurellement pro-ORF
Jakob Moritz Eberl	Chercheur en médias, Université de Vienne	Université de Vienne	Académique, structurellement favorable aux médias publics
Alice Weidel	Cheffe du parti AfD	AfD (Allemagne, droite)	Droite
Markus Frohnmeier	Tête de liste AfD Bade-Wurtemberg	AfD (Allemagne, droite)	Droite
Bernd Baumann	Directeur parlementaire AfD	AfD (Allemagne, droite)	Droite



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Florian Hager	Président ARD, directeur général HR	ARD (service public)	Structurellement favorable aux médias publics
Marcel Dobra	Membre du comité d'initiative SRG	Proche UDC / Union suisse des arts et métiers	Droite bourgeoise
Martin Candinas	Conseiller national	Le Centre	Centre
Gaetan	Survivant de la catastrophe de l'incendie du Grand Montana	Aucun	Apolitique

Thème principal

L'émission traite dans son bloc principal () la question de savoir si les médias publics (SRG, ORF, ARD) sont trop grands, trop coûteux et trop à gauche, dans le contexte de la prochaine votation suisse sur l'initiative SRG.



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits concrets

Faits concrets — 9 techniques dénombrables et scientifiquement solides

1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Jakob Moritz Eberl, chercheur en médias, Université de Vienne

Horodatage : 28:07–28:36 / 37:44–38:17

Déclaration : « Pour les partis populistes de droite, ce n'est pas seulement un procédé stylistique, c'est une partie de l'idéologie, une partie de la stratégie politique. Il s'agit d'affaiblir la confiance dans les institutions libérales-démocratiques. »

Évaluation : Chercheur en médias académique, Université de Vienne. Défend une position clairement normative : critiquer les médias publics = attaquer la démocratie. Pas de conflit d'intérêts au sens financier, mais structurellement : un académique qui fait des recherches sur les médias a un intérêt institutionnel à des médias publics forts en tant qu'objet de recherche et instance de légitimation.

Voix contraire manquante : Un spécialiste des médias qui analyse les médias publics de manière critique (p. ex. sur les effets d'agenda-setting, l'orientation politique des rédactions) est totalement absent.

Vérification approfondie des sources — Eberl :

(a) FINANCEMENT : Université de Vienne, financée par l'État. Pas de conflit d'intérêts direct avec l'initiative SRG, mais structurellement : la recherche financée par l'État tend à défendre les institutions financées par l'État.

(b) MANDAT : Recherche en médias — compatible avec l'évaluation de la politique médiatique, mais pas neutre face à la question normative « médias publics bons/mauvais ».

D1 Conflit d'intérêts : 0 — Pas de conflit financier direct, mais proximité structurelle avec les médias publics

D2 Risque personnel : +1 — L'académique risque peu avec cette position

D3 Compétence : +2 — Chercheur en médias, le domaine de la déclaration est son champ d'expertise

D4 Cohérence des opinions : +1 — Aucune déclaration antérieure contraire connue

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — En partie analytique, en partie normatif (« attaque contre la démocratie »), aucune donnée citée

D6 Niveau de source : 0 — Secondaire (propre recherche, mais pas de données primaires dans l'émission)

TOTAL : +4 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : Eberl est présenté comme un scientifique neutre (« un homme qui fait des recherches sur le rôle des médias dans les démocraties »), bien qu'il défende une position clairement normative. L'émission présente ses déclarations comme une mise en perspective scientifique, et non comme l'une de plusieurs positions académiques.

Expert 2 : Dieter Bornemann, chef du conseil de rédaction ORF

Horodatage : 24:38–27:53



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Déclaration : « Ce que le FPÖ souhaite atteindre avec cette réduction, c'est avant tout qu'il y ait moins de journalisme. »

Évaluation : Représente les intérêts des collaborateurs de l'ORF. Conflit d'intérêts structurel massif : il est directement concerné par une réduction de l'ORF. Il est pourtant présenté comme une voix compétente.

Voix contraire manquante : Un critique de l'ORF issu du public ou un économiste des médias indépendant.

Vérification approfondie des sources — Bornemann :

(a) FINANCEMENT : ORF, financé par la redevance ménages. Conflit d'intérêts direct : son emploi dépend de la redevance.

(b) MANDAT : Représentation des collaborateurs — explicitement partial, pas neutre.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Conflit d'intérêts financier direct (emploi, institution)

D2 Risque personnel : -1 — Ne risque rien avec cette position, défend ses propres intérêts

D3 Compétence : +1 — Connaît l'ORF de l'intérieur, mais n'est pas un expert indépendant

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position pro-ORF cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — « Le journalisme de qualité est le plus grand ennemi des populistes » — normatif, pas basé sur des données

D6 Niveau de source : -1 — Perspective interne, pas de source indépendante

TOTAL : -3 → FEU DE SOURCE : JAUNE (de justesse)

(c) COMPÉTENCE : Bornemann n'est pas présenté comme représentant des intérêts de l'ORF, mais comme une voix compétente. Le conflit d'intérêts n'est pas abordé.

Expert 3 : Florian Hager, président ARD

Horodatage : 34:40–36:13

Déclaration : « Eh bien, c'est à mes yeux vraiment du bingo de conneries politiques et nous entendons cette accusation depuis 75 ans. »

Évaluation : Chef de l'ARD — conflit d'intérêts maximal. Il est interrogé sur la question « L'ARD est-elle trop à gauche ? » alors qu'il dirige l'institution qui doit être évaluée.

Voix contraire manquante : Un critique indépendant de l'ARD, un spécialiste des médias avec une analyse critique de l'ARD.

Vérification approfondie des sources — Hager :

(a) FINANCEMENT : ARD, financée par la redevance audiovisuelle. Conflit d'intérêts direct.

(b) MANDAT : Direction de l'ARD — explicitement partial.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Conflit d'intérêts maximal

D2 Risque personnel : -2 — Défend sa propre institution et sa position

D3 Compétence : +1 — Connaît les structures de l'ARD

D4 Cohérence des opinions : +1 — Position pro-ARD cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : -1 — « Bingo de conneries » — émotionnel, pas basé sur des données

D6 Niveau de source : -1 — Interne, pas de source indépendante

TOTAL : -4 → FEU DE SOURCE : ROUGE

(c) COMPÉTENCE : Hager n'est pas présenté comme représentant des intérêts, mais comme interlocuteur sur la question factuelle de l'orientation de l'ARD. Le conflit d'intérêts n'est pas abordé.

Groupes d'experts manquants :

- Spécialiste des médias indépendant avec une perspective critique sur les médias de service public
- Économiste des médias sur la question du financement
- Constitutionnaliste sur la LRTV/le droit de la radiodiffusion

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
--------	----	----	----	----	----	----	-------	-----

Präsident: Schläpfer, David - **Kontakt:** kontakt@SVFAB.ch - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Jakob Moritz Eberl, chercheur en médias, Université de Vienne	0	+1	+2	+1	0	0	+4	JAUNE
Dieter Bornemann, chef du conseil de rédaction ORF	-2	-1	+1	+1	-1	-1	-3	JAUNE
Florian Hager, président ARD	-2	-2	+1	+1	-1	-1	-4	ROUGE

Résumé :

- Eberl (Uni Vienne) : JAUNE (+4) — Structurellement favorable aux médias publics, présenté comme neutre
- Bornemann (ORF) : JAUNE (-3) — Conflit d'intérêts direct, non déclaré
- Hager (ARD) : ROUGE (-4) — Conflit d'intérêts maximal, présenté comme voix compétente

Les trois experts du bloc médias défendent la même position (pro médias publics). Pas un seul expert avec une perspective critique ou neutre sur les médias publics n'a été consulté.



2. SÉLECTION DES SOURCES

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : Service d'enquête sur les accidents Sust (bloc transport de marchandises)

Horodatage : 04:22–04:36

Déclaration : « La cause de l'accident était une rupture de roue. [...] les caractéristiques de fissuration des roues du train de marchandises concerné constituent un phénomène systématique. »

(a) Financement : Autorité fédérale, financée par l'État. Pas de conflit d'intérêts pour l'analyse technique des accidents.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Aucun identifiable pour l'analyse technique des causes.

(c) Source contraire manquante : Aucune — le rapport Sust est une source primaire, appropriée sur le plan factuel.

Source 2 : Évaluation de la protection constitutionnelle allemande concernant Auf1 TV

Horodatage : 37:14–37:21

Déclaration : « Selon la protection constitutionnelle allemande, la chaîne diffuse également de la désinformation et des théories du complot. »

(a) Financement : Autorité d'État (Office fédéral de protection de la Constitution, BfV), financée par l'État.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Une autorité d'État évalue des médias qui critiquent les institutions étatiques — conflit d'intérêts structurel. L'évaluation de la protection constitutionnelle est un avis administratif, pas un jugement de tribunal.

(c) Source contraire manquante : Auf1 TV lui-même n'a pas la parole. L'évaluation de la protection constitutionnelle est présentée comme un fait, et non comme une appréciation administrative susceptible d'être contestée.

Vérification des rumeurs :

Horodatage : 37:14

Affirmation : « Selon la protection constitutionnelle allemande, la chaîne diffuse également de la désinformation et des théories du complot. »

Marqueur lexical : « selon » — source secondaire, pas de source primaire (pas de jugement de tribunal, pas de rapport de protection constitutionnelle cité directement)

Source primaire disponible : Non — pas de rapport concret, pas de date, pas de numéro de page → +1 point de pénalité

Source 3 : Documents sur les ruptures de roues en Allemagne

Horodatage : 06:38–06:43

Déclaration : « Dans les deux cas, il s'agissait d'une rupture de roue. C'est ce que montrent des documents en possession de la Rundschau. »

(a) Financement : Non déclaré — documents internes au secteur.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Non évaluable, la source n'étant pas divulguée.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

(c) Source contraire manquante : La police fédérale allemande dit seulement « pas d'erreur humaine » (03:34) — la Rundschau affirme une rupture de roue sur la base de documents non publics. Pas de confirmation indépendante.

Vérification des rumeurs :

Horodatage : 06:38

Affirmation : « Dans les deux cas, il s'agissait d'une rupture de roue. »

Marqueur lexical : « documents en possession de la Rundschau » — source non accessible au public

Source primaire disponible : Non (non vérifiable par les téléspectateurs) → +1 point de pénalité

Résumé : La sélection des sources dans le bloc médias est unilatérale : toutes les sources citées (protection constitutionnelle, interne ORF, interne ARD, Université de Vienne) soutiennent la position pro médias publics. Les sources critiques (études médiatiques indépendantes, médias privés, documents des initiants) sont absentes. Dans le bloc transport de marchandises, la sélection des sources est plus solide, mais deux affirmations centrales reposent sur des documents non accessibles au public.



3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Temps de parole estimé (bloc médias, env. 15:13–44:00) :

- Pour les médias publics / Contre l'initiative (Bornemann, Eberl, Hager, Candinas) : (41%)
- Critiques des médias publics / Pour l'initiative (Hafenecker, clips Kickl, clips Weidel, Frohmeier, Baumann, Dobra) : (28%)
- Présentatrice / Transitions / Commentaires : (17%)
- Sympathisants FPÖ à Klagenfurt (micro-trottoir) : (7%)
- Chauffeur de taxi Vienne : (3%)
- Divers : (4%)

Remarque : Le temps de parole des critiques des médias publics est en grande partie occupé par des clips de meetings électoraux (Kickl, Weidel) — c'est-à-dire du matériel de contextualisation, pas une argumentation factuelle. L'argumentation factuelle du côté des initiants (Dobra, Frohmeier) est nettement plus courte et se heurte à des questions plus critiques.

Résumé : Le temps de parole est réparti en faveur des opposants à l'initiative SRG et des défenseurs des médias publics. Les critiques obtiennent certes du temps d'antenne, mais une part importante de celui-ci est constituée de clips de campagne électorale servant d'illustration, et non d'argumentation factuelle. Le côté des initiants dispose de moins de temps de parole non interrompu pour ses arguments centraux.



4. OMISSIONS (Omission sélective)

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 : Preuves empiriques sur le « penchant à gauche »

Contexte

Le thème central du bloc médias est la question de savoir si les médias publics sont trop à gauche. Cette question ne reçoit jamais de réponse basée sur des données.

Pertinent à : 28:07 (Eberl), 35:32 (Hager : « bingo de conneries politiques »)

Effet

La question est présentée comme une accusation sans fondement, sans que des études sur l'orientation politique des médias publics (p. ex. analyses de contenu, sondages auprès des collaborateurs) soient citées. Le téléspectateur ne peut pas se forger une opinion basée sur des preuves.

Omission 2 : Perspective des médias privés suisses

Contexte

Les éditeurs privés (Tamedia, CH Media, Ringier) ont un intérêt économique direct à un affaiblissement de la SRG, car celle-ci est en concurrence sur le marché en ligne.

Pertinent à : 42:55–43:03 (Dobla : « La SRG n'a pas du tout à s'étendre dans ce domaine »)

Effet

L'intérêt propre des médias privés à l'égard de l'initiative n'est pas abordé. Le débat est présenté comme « démocratie contre extrême droite », et non comme un réseau d'intérêts complexe.

Omission 3 : Mission légale de la SRG (LRTV)

Contexte

Que doit accomplir la SRG ? Que ne lui est-il pas permis de faire ? Cette question est centrale pour l'évaluation de l'initiative.

Pertinent à : 43:12–43:24 (Dobla : « se concentrer sur les compétences de base »)

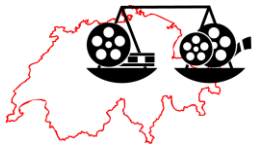
Effet

Sans connaissance de la mission légale, le téléspectateur ne peut pas juger si la SRG remplit sa mission ou la dépasse. La question reste dans le vague.

Résumé : Les trois omissions les plus graves concernent toutes le thème central du bloc médias : la question empirique de l'orientation politique des médias publics ne reçoit jamais de réponse basée sur des données ; les intérêts des médias privés ne sont pas abordés ; le cadre légal est absent. Ces omissions favorisent systématiquement la position pro-SRG.

Voix manquantes

- Spécialiste des médias indépendant avec une perspective critique sur les médias de service public : aurait apporté des études empiriques sur l'orientation politique des médias publics et répondu factuellement à la question du « penchant à gauche ».
- Représentant des médias privés suisses (p. ex. Tamedia, CH Media) : aurait apporté la perspective du marché et rendu transparents les intérêts propres des éditeurs privés à un affaiblissement de la SRG.
- Conseiller national UDC ou représentant des initiants avec un temps de parole non interrompu : aurait pu présenter les arguments de l'initiative de manière complète et sans questions contradictoires immédiates.
- Consommateur suisse de médias avec une critique factuelle de la SRG (pas un sympathisant FPÖ) : aurait montré que la critique des médias publics ne se limite pas à l'extrême droite.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Constitutionnaliste sur la mission LRTV : aurait expliqué le cadre légal des obligations de la SRG.
- Économiste sur le financement des médias : aurait évalué de manière neutre les conséquences économiques des différents modèles de financement.
- Représentant de la BBC ou de NRK pour la comparaison internationale : aurait montré comment d'autres démocraties résolvent le problème.
- Collaborateur de la SRG avec une autocritique substantielle : aurait représenté de manière authentique le débat interne sur l'équilibre.



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Les chiffres complets comprennent : valeur absolue, part (%) et tendance

Constat 1 : Budget SRG et montant de la redevance

Horodatage 40:00–40:12

Chiffre : « Cela coûte environ 1,55 milliard de francs par an. Les ménages paient 335 francs. »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ mentionnée (1,55 mrd., 335 fr.)
- (b) Part : X non mentionnée — p. ex. par habitant dans la comparaison internationale, part du PIB
- (c) Tendance : X non mentionnée — évolution de la redevance dans le temps

Contexte manquant

À titre de comparaison : ORF 183,60 euros (24:16), ARD 220,32 euros (26:26). La redevance SRG est la plus élevée des trois — cette comparaison n'est pas explicitement établie, bien qu'elle soit centrale pour l'évaluation « trop cher ? ».

Effet

Le chiffre absolu paraît isolé. Sans comparaison par habitant ni représentation de la tendance, le téléspectateur ne peut pas évaluer si 335 francs est beaucoup ou peu.

Constat 2 : Taux de confiance envers l'ORF

Horodatage 27:00–27:22

Chiffre : « Les sondages montrent que seulement 40 pour cent des gens font encore confiance aux médias locaux. »

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ (40%)
- (b) Part : ✓ (pourcentage)
- (c) Tendance : X non mentionnée — évolution dans le temps absente

Contexte manquant

Quel sondage ? Quand ? Quels médias ? Bornemann relativise immédiatement : « Les taux de confiance envers l'ORF sont très élevés par rapport aux autres médias » — mais ce chiffre contraire n'est pas étayé.

Effet

Le chiffre de 40% est introduit comme preuve d'un problème, puis immédiatement relativisé par un chiffre contraire non étayé. Aucun des deux chiffres n'est cité avec sa source.

Résumé : Les chiffres dans le bloc médias sont utilisés de manière sélective : les montants des redevances sont mentionnés, mais pas contextualisés (pas de comparaison par habitant, pas de tendance). Les taux de confiance sont cités sans indication de source. Dans le bloc transport de marchandises, les chiffres (intervalles de contrôle, données kilométriques) sont mieux étayés.



6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

8/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Association 1 : Initiative UDC → FPÖ → AfD → chaînes complotistes

Horodatage	15:19–15:50
Citation	« Nous votons sur l'initiative SRG de l'UDC, des Jeunes PLR et de l'Union suisse des arts et métiers. [...] Les partis de droite d'Herbert Kickl, le FPÖ, et d'Alice Weidel, l'AfD, veulent réduire la radiodiffusion publique. »
Effet	Le téléspectateur associe l'initiative suisse aux partis d'extrême droite européens et à leur politique médiatique, bien que l'initiative soit une initiative populaire suisse indépendante.

Technique : L'initiative SRG suisse est mentionnée immédiatement après sa présentation dans le même souffle que le FPÖ et l'AfD. La structure narrative de l'émission (Suisse → Autriche → Allemagne → chaînes complotistes) construit une chaîne d'associations.

Association 2 : Critiques des médias publics → chaînes complotistes (Auf1)

Horodatage	37:04–38:17
Citation	« L'AfD et le FPÖ aiment se montrer sur Auf1 TV. [...] Selon la protection constitutionnelle allemande, la chaîne diffuse également de la désinformation et des théories du complot, comme celle du Grand Reset. »
Effet	La critique des médias publics est associée à la désinformation et à un manque d'information.

Technique : Les critiques des médias publics (AfD, FPÖ) sont associés à une chaîne qui diffuse des théories du complot. L'association est renforcée par Eberl : « celui qui consomme de tels médias est en général moins bien informé ».

Chaîne d'associations : Initiative UDC → FPÖ/AfD → Auf1 TV → théories du complot → « moins bien informé »

Vérification de source — Auf1 TV (présenté comme « chaîne complotiste ») :

- Auf1 travaille-t-il avec des sources primaires vérifiables ? En partie (OUI/NON : EN PARTIE)
- Les affirmations centrales sont-elles falsifiables ? En partie (OUI = sérieux / NON = idéologique : MIXTE)

MATRICE DE RISQUE :

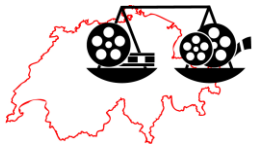
- Qu'a perdu Auf1 en raison de sa position ? Exclusion des accréditations grand public, critique étatique
- Que gagne Auf1 ? Audience dans les milieux alternatifs
- Net : risque et gain s'équilibrent

TONALITÉ : En partie factuelle-critique, en partie émotionnelle-apocalyptique (clip Grand Reset)

CATÉGORIE DE RÉSULTAT : B — Cas limite (en partie étayé, en partie spéculatif)

IMPORTANT : L'émission présente Auf1 comme appartenant à la catégorie C (idéologue complotiste), sans étayer cette classification. Le clip du Grand Reset montré est un exemple isolé, pas une preuve représentative de l'ensemble du programme.

Résumé : La chaîne d'associations initiative UDC → FPÖ/AfD → chaînes complotistes est la technique narrative dominante du bloc médias. Elle n'est pas construite par des affirmations explicites, mais par le montage et la séquence. Auf1 TV est présenté comme appartenant à la catégorie C, alors que les preuves plaident pour la catégorie B. La classification par la protection constitutionnelle est présentée comme un fait, et non comme un avis administratif.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Ouverture du bloc médias par une attribution de motif

Position : 15:35–15:40 (début du bloc médias)

Contenu : « En même temps, les initiants visent une couverture médiatique qui leur déplaît. »

Effet du timing

Le bloc médias ne commence pas par une présentation factuelle de l'initiative, mais par une attribution de motif. Le téléspectateur est d'emblée conditionné à l'interprétation « attaque contre la couverture médiatique », avant même que les arguments des initiants soient présentés.

Constat 2 : Séquence sur la chaîne complotiste avant l'interview de l'initiant suisse

Position : 37:04–38:17 (séquence Auf1) → 40:30 (interview Dobra)

Contenu : La séquence sur la chaîne complotiste Auf1 est placée immédiatement avant l'interview avec l'initiant suisse Marcel Dobra.

Effet du timing

Le téléspectateur a l'association « critiques des médias publics = chaînes complotistes » fraîchement en mémoire lorsque Dobra prend la parole. Cela influence la réception de ses arguments.

Constat 3 : Clôture du bloc médias avec Candinas (opposant à l'initiative)

Position : 41:10–43:24 (dernière déclaration substantielle avant la conclusion)

Contenu : Martin Candinas (Le Centre, opposant à l'initiative) a le dernier mot dans le bloc médias.

Effet du timing

Le bloc médias se termine avec la position contraire à l'initiative. Le dernier argument que le téléspectateur entend est « dévastation » — un terme émotionnel qui marque l'impression finale.

Résumé : Le placement des informations suit un schéma cohérent : attribution de motif au début, association avec une chaîne complotiste avant l'interview de l'initiant, déclaration de l'opposant à la fin. Ce timing favorise systématiquement la position anti-initiative.



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Constat 1 : Réaction à la déclaration du FPÖ « folie obligatoire »

Horodatage 17:42–17:52

Événement déclencheur : Kickl qualifie la redevance ménages de l'ORF de « folie obligatoire ».

Réaction : La déclaration est montrée deux fois (17:42 et 42:42 dans le contexte de l'émission suisse), sans commentaire, mais dans un contexte qui la présente comme extrémiste (« termes de combat de droite », 20:14).

Comparaison

Bornemann (ORF) qualifie les critiques du FPÖ de « prisonniers de bulles médiatiques » (27:18) — pas de cadrage analogue comme « terme de combat ».

Asymétrie : La déclaration de Kickl est présentée comme preuve d'extrémisme ; les déclarations normatives de Bornemann (« le journalisme de qualité est le plus grand ennemi des populistes ») ne sont pas commentées.

Constat 2 : Réaction au « bingo de conneries » de Hager

Horodatage 35:32–35:40

Événement déclencheur : Hager qualifie l'accusation de penchant à gauche de « bingo de conneries politiques ».

Réaction : La présentatrice Ramser relance : « Eh bien, le fait que l'accusation existe depuis 75 ans ne signifie pas qu'elle est fausse. » — une question critique.

Comparaison

Avec Hafenecker (FPÖ), qui qualifie l'ORF de « chambre d'écho de gauche » (18:32), Ramser ne demande pas si cette accusation est étayée.

Asymétrie : Hager est interpellé sur sa déclaration ; Hafenecker ne l'est pas. La question posée à Hager est cependant factuelle et appropriée — l'absence de question analogue à Hafenecker est le véritable constat.

Degré d'indignation : 2/5 — Isolé, modéré

Sélectivité : 3/5 — Unilatéralité claire : les déclarations des critiques des médias publics sont davantage contextualisées et encadrées que les déclarations des défenseurs.

Résumé : L'indignation est modérée, mais sélective : les déclarations des critiques des médias publics (Kickl, Hafenecker) sont davantage commentées par le cadrage (« termes de combat de droite », association avec des chaînes complotistes) que les déclarations comparablement normatives des défenseurs (Bornemann, Hager). L'asymétrie n'est pas dramatique, mais cohérente.



9. EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Aucune vérification empirique de l'accusation de penchant à gauche

Horodatage 28:07 / 35:32

Perspective/fait manquant : Analyses de contenu, sondages auprès des collaborateurs ou autres études empiriques sur l'orientation politique des médias publics.

Pertinence : Le thème central du bloc médias est la question « Les médias publics sont-ils trop à gauche ? ». Cette question ne reçoit jamais de réponse basée sur des données.

Impact : Le téléspectateur ne dispose d'aucune base pour former une opinion fondée sur des preuves. La question est implicitement rejetée comme non fondée.

Constat 2 : Aucune présentation de la mission LRTV

Horodatage 43:12

Perspective/fait manquant : Que demande la LRTV à la SRG ? Quelles sont les limites légales ?

Pertinence : Sans connaissance de la mission légale, le téléspectateur ne peut pas juger si la SRG remplit sa mission ou la dépasse.

Impact : Le débat reste dans le vague. La question « Que doit accomplir la SRG ? » reste sans réponse.

Constat 3 : Aucune présentation complète des arguments favorables à l'initiative

Horodatage 40:30–43:24

Perspective/fait manquant : L'initiative comporte, outre la question des coûts, des arguments sur la légitimité démocratique d'une redevance obligatoire, sur la distorsion du marché par la SRG et sur l'orientation politique.

Pertinence : Une émission consacrée à une votation devrait présenter de manière complète tous les arguments essentiels des deux côtés.

Impact : Le téléspectateur n'entend les arguments favorables à l'initiative que de manière fragmentaire et sous pression de questions critiques.

Résumé : L'émission est structurellement incomplète dans le bloc médias : le thème central (orientation politique des médias publics) ne reçoit jamais de réponse empirique ; le cadre légal est absent ; les arguments favorables à l'initiative ne sont pas présentés de manière complète. Ces omissions favorisent systématiquement la position de refus de l'initiative.

Éléments qualitatifs

Le débat sur les médias de service public est virulent dans toute l'Europe : en Autriche, le FPÖ a exercé une pression sur l'ORF après sa victoire électorale de 2024 ; en Allemagne, l'AfD réclame une réduction drastique de l'ARD/ZDF ; en Suisse, l'initiative SRG est soumise au vote. Les partisans voient les médias publics comme une infrastructure démocratique et un « quatrième pouvoir » ; les critiques dénoncent un parti pris politique, des coûts excessifs et le manque de légitimité d'une redevance obligatoire. La question de savoir si les médias publics ont réellement un penchant à gauche est empiriquement contestée et politiquement très chargée. Particulièrement délicat : SRF rend compte d'une initiative qui concerne directement son propre financement.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).

[A] Arguments des initiants (UDC, Jeunes PLR, Union suisse des arts et métiers) en faveur de l'initiative SRG : factuel et complet

[B] Arguments des opposants à l'initiative : factuel et complet

[C] Preuves empiriques sur la question du « penchant à gauche » des médias publics (études, analyses de contenu)

[D] Conséquences économiques d'une réduction de la redevance pour la SRG : chiffres concrets, scénarios

[E] Comparaisons internationales : Comment les autres démocraties financent-elles les médias publics ? (BBC, NRK, etc.)

[F] Perspective des consommateurs de médias critiques envers la SRG (pas seulement des sympathisants FPÖ)

[G] Perspective des médias privés en Suisse : profitent-ils d'un affaiblissement de la SRG ?

[H] Cadrage juridique : Que demande la LRTV à la SRG ? Quelle est la mission légale ?

[I] Perspective de spécialistes des médias qui voient les médias publics d'un œil critique (pas seulement des défenseurs)

[J] Perspective de collaborateurs de la SRG exprimant une autocritique

[A] ÉVOQUÉ

Horodatage : 40:30–43:24 — Citation : « Avec notre réduction de la redevance à 200 francs, tout le monde aura plus d'argent dans sa vie. » / Marcel Dobra : « Il existe un énorme potentiel d'économies. » — Évaluation : Les arguments des initiants sont brièvement présentés, mais pas approfondis ; Dobra est confronté à des questions critiques, tandis que les opposants s'expriment sans interruption.

[B] TRAITÉ

Horodatage : 41:10–41:50 — Citation : « Si l'on divise la SRG par deux, ce n'est pas simplement un peu moins de tout. C'est une dévastation. » — Évaluation : La position contraire est présentée de manière détaillée et sans interruption.

[C] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Pas une seule étude ou analyse de contenu sur la question du « penchant à gauche » n'est citée. L'accusation est soit rejetée comme « bingo de conneries politiques » (Hager), soit rapportée comme un fait des initiants, mais jamais vérifiée empiriquement.

[D] ÉVOQUÉ

Horodatage : 40:00–40:12 — Citation : « Cela coûte environ 1,55 milliard de francs par an. » / « La SRG doit économiser 270 millions de francs, soit 17% de son budget. » — Évaluation : Les chiffres sont mentionnés, mais aucun scénario concret sur les émissions/offres qui disparaîtraient n'est présenté.

[E] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Aucune comparaison avec la BBC (licence fee), NRK (Norvège), SVT (Suède) ou d'autres modèles. Aurait contextualisé le débat.

[F] ÉVOQUÉ

Horodatage : 23:23–23:38 — Citation : Chauffeur de taxi Vienne : « Oui, les gens qui, honnêtement, ne regardent vraiment pas la télévision, ils ne devraient pas non plus payer. » — Évaluation : Seulement un chauffeur de taxi et des sympathisants FPÖ à Klagenfurt comme voix critiques — pas de consommateurs suisses de médias avec une critique factuelle de la SRG.

[G] OMIS



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Les médias privés suisses (Tamedia, CH Media, Ringier) n'ont pas la parole. Leur intérêt à un affaiblissement de la SRG serait pertinent.

[H] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La mission légale de la SRG selon la LRTV n'est pas expliquée. Que doit accomplir la SRG ? Que ne lui est-il pas permis de faire ? Cette question reste ouverte.

[I] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Tous les spécialistes des médias cités (Eberl, Vienne) défendent les médias publics. Aucun scientifique avec une perspective critique sur les structures de service public.

[J] ÉVOQUÉ

Horodatage : 27:33–27:53 — Citation : Bornemann (ORF) : « Je crois que nous devons mieux expliquer... traiter nos propres erreurs de manière plus transparente. » — Évaluation : Autocritique minimale, immédiatement relativisée.

Score d'exhaustivité : 3/10

Justification : Sur 10 perspectives pertinentes, seulement 2 sont traitées de manière complète (position contraire à l'initiative, chiffres de coûts rudimentaires). Quatre perspectives sont évoquées, quatre sont complètement omises. Particulièrement grave : la question empirique du « penchant à gauche » — le thème central du bloc — n'est jamais étayée par des données ou des recherches indépendantes. Les médias privés, les comparaisons internationales et les spécialistes des médias critiques sont totalement absents.



Éléments qualitatifs — 6 techniques qualitatives

10. CADRAGE (mise en cadre)

8/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : « Attaque de l'extrême droite contre la démocratie »

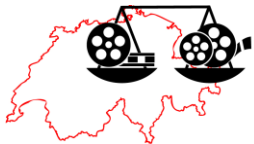
Horodatage	28:11–28:36
Citation	« Pour les partis populistes de droite, ce n'est pas seulement un procédé stylistique, c'est une partie de l'idéologie, une partie de la stratégie politique. Il s'agit d'affaiblir la confiance dans les institutions libérales-démocratiques. »
Manipulation	La critique des médias publics est présentée comme faisant partie d'une stratégie antidémocratique, et non comme une position politique légitime.
Pourquoi problématique	Ce cadrage exclut d'emblée la critique factuelle des médias publics du discours légitime. Quiconque critique les médias publics est implicitement positionné comme ennemi de la démocratie.

Constat 2 : « Les médias publics comme quatrième pouvoir »

Horodatage	28:28–28:36
Citation	« Les médias sont ici le quatrième pouvoir, qui doit aussi contrôler, en particulier ce que font les puissants, ce que fait la politique. »
Manipulation	Le concept de « quatrième pouvoir » est posé comme un consensus, et non comme l'une de plusieurs positions sur le rôle des médias.
Pourquoi problématique	Le concept de « quatrième pouvoir » est normatif et contesté. Il est présenté ici comme une évidence, ce qui fait apparaître automatiquement toute critique des médias publics comme une attaque contre le contrôle démocratique.

Constat 3 : Cadrage de l'initiative SRG comme cas particulier suisse d'un schéma de virage à droite européen

Horodatage	15:40–15:50
Citation	« Ce n'est pas un cas particulier suisse. Les médias publics sont aussi sous pression dans nos pays voisins. Les partis de droite d'Herbert Kickl, le FPÖ, et d'Alice Weidel, l'AfD, veulent réduire la radiodiffusion publique. »
Manipulation	L'initiative suisse est présentée comme faisant partie d'un schéma de virage à droite européen, bien qu'il s'agisse d'une initiative populaire indépendante avec ses propres arguments.
Pourquoi problématique	Ce cadrage délégitime l'initiative en l'associant à des partis d'extrême droite, sans examiner les arguments de fond.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Résumé : Le cadrage dominant du bloc médias est « attaque de l'extrême droite contre les institutions démocratiques ». Ce cadrage est construit de manière cohérente par le choix des experts, la séquence et le choix des mots, et fait apparaître la critique factuelle des médias publics comme illégitime.



11. CHOIX DES MOTS ET TERMES

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : « Couverture médiatique déplaisante »

Horodatage	15:37–15:40
Citation	« <i>En même temps, les initiants visent une couverture médiatique qui leur déplaît.</i> »
Manipulation	« Déplaisante » est un terme évaluatif qui attribue aux initiants un motif personnel (vengeance pour des reportages indésirables), au lieu de rapporter leurs arguments factuels.
Pourquoi problématique	Une alternative neutre serait : « Les initiants critiquent l'orientation politique de la couverture médiatique de la SRG. »

Constat 2 : « Termes de combat de droite »

Horodatage	20:14
Citation	« <i>Dans la salle, ambiance de fête. Et termes de combat de droite.</i> »
Manipulation	Les déclarations des sympathisants du FPÖ sont présentées comme des « termes de combat », sans que les déclarations elles-mêmes soient ainsi qualifiées. Le terme « terme de combat » délégitimise les déclarations avant que le téléspectateur ne les ait évaluées.
Pourquoi problématique	Une alternative neutre serait : « Dans la salle, ambiance de fête et slogans politiques. »

Constat 3 : « Marche triomphale » pour Kickl

Horodatage	20:32
Citation	« <i>Le chef du parti Herbert Kickl. C'est une marche triomphale.</i> »
Manipulation	« Marche triomphale » est un terme aux connotations historiques (triumphes romains, mais aussi associations avec des défilés autoritaires). Il est utilisé pour Kickl, pas pour d'autres politiciens.
Pourquoi problématique	Une alternative neutre serait : « Le chef du parti Herbert Kickl prend la parole. Le parti le célèbre. »

Résumé : Le choix des mots dans le bloc médias est systématiquement évaluatif envers les critiques des médias publics : « couverture médiatique déplaisante », « termes de combat », « marche triomphale ». Pour les défenseurs des médias publics, des termes neutres ou positifs sont utilisés. Cette asymétrie dans le choix des mots renforce le cadrage « attaque de l'extrême droite ».



12. COMPORTEMENT DE LA PRÉSENTATRICE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Question critique à Dobra (initiants), pas de question analogue à Candinas (opposant)

Horodatage 42:27–43:03

Événement déclencheur : Dobra explique la position des initiants (potentiel d'économies, mission de base).

Citation (présentatrice) « Vous ne voulez pas supprimer la SRG, mais vous voulez la réduire de moitié, disent les critiques. C'est une attaque contre une institution importante de la démocratie. Qu'avez-vous à dire à cela ? »

Comparaison Candinas (Le Centre, opposant), 41:10 — Réaction : Pas de question critique, temps de parole non interrompu.

Asymétrie : Dobra est confronté à l'argument contraire le plus fort (« attaque contre la démocratie ») avant même de pouvoir développer sa position. Candinas ne reçoit pas de défi analogue.

Constat 2 : Question à Hager (ARD) sur le « bingo de conneries »

Horodatage 35:40–35:44

Événement déclencheur : Hager qualifie l'accusation de penchant à gauche de « bingo de conneries politiques ».

Citation (présentatrice) « Eh bien, le fait que l'accusation existe depuis 75 ans ne signifie pas qu'elle est fausse. »

Comparaison Hafenecker (FPÖ), 18:32 — qualifie l'ORF de « chambre d'écho de gauche » — pas de question analogue pour savoir si cette accusation est étayée.

Asymétrie : Hager est interpellé sur sa déclaration (de manière factuelle, appropriée). Hafenecker ne l'est pas. L'asymétrie réside dans l'absence de question à Hafenecker, pas dans la question posée à Hager.

Constat 3 : Pas de question à Bornemann sur le conflit d'intérêts

Horodatage 24:38–27:53

Événement déclencheur : Bornemann (conseil de rédaction ORF) évalue la politique médiatique du FPÖ.

Citation (présentatrice) Pas de question sur le conflit d'intérêts.

Comparaison Dobra (initiants), 42:27 — est immédiatement interpellé sur sa position d'intérêt (« attaque contre la démocratie »).

Asymétrie : Bornemann n'est pas interpellé sur son conflit d'intérêts direct (son emploi dépend de la redevance). Dobra est immédiatement confronté à l'argument contraire le plus fort.

Résumé : Le comportement de la présentatrice révèle une asymétrie cohérente : les représentants du côté des initiants sont confrontés à des questions d'entrée plus critiques ; les représentants du côté des opposants bénéficient de plus de temps de parole non interrompu. Le conflit d'intérêts des représentants de l'ORF et de l'ARD n'est pas abordé.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Asymétrie 1 :

À Marcel Dobra
(initiants), 42

27 : « Vous ne voulez pas supprimer la SRG, mais vous voulez la réduire de moitié, disent les critiques. C'est une attaque contre une institution importante de la démocratie. Qu'avez-vous à dire à cela ? » — dure (contient déjà la position contraire la plus forte)

À Martin
Candinas
(opposant), 41

13 : « Qu'est-ce qui s'oppose à une SRG plus légère ? » — douce (question ouverte, invite à l'argumentation)

Comparaison

Dobra est confronté à l'argument contraire, Candinas est invité à développer sa position. Les questions sont structurellement asymétriques.

Asymétrie 2 :

À Florian
Hager (ARD),
34

28 : « Les critiques disent que l'ARD est trop à gauche, trop chère. Est-ce le cas ? » — neutre (rapporte la critique, demande une réponse)

À Markus
Frohnmeier
(AfD), 32

20 : « Vous voulez supprimer entièrement la redevance ménages. Mais une démocratie a besoin de citoyens bien informés. » — dure (contient déjà une prémisse normative)

Comparaison

Hager est interrogé de manière neutre ; Frohnmeier est confronté à une prémisse normative qui présente implicitement sa position comme antidémocratique.

Résumé : Les questions adressées aux représentants du côté des initiants et aux critiques des médias publics contiennent plus fréquemment des prémisses normatives ou de forts arguments contraires que les questions adressées aux défenseurs des médias publics. Cette asymétrie est cohérente, même si elle n'est pas extrême.



14. FAUSSE ÉQUIVALENCE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Équilibre apparent grâce à l'interview de Dobra

Horodatage 40:30–43:24

Construction : L'émission présente Dobra comme représentant du côté des initiants pour signaler un équilibre. En réalité, il dispose de nettement moins de temps de parole non interrompu que le côté des opposants et est confronté à des questions plus critiques.

Analyse

L'équilibre formel (les deux côtés ont la parole) masque l'asymétrie de fond (temps de parole inégal, dureté des questions inégale, cadrage inégal).

Résumé : L'émission évite la fausse équivalence grossière (elle ne met pas en regard deux positions équivalentes dont l'une est clairement fausse). Le problème est inverse : l'équilibre formel (Dobra a la parole) masque l'asymétrie structurelle en termes de temps de parole, de dureté des questions et de cadrage.



15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : « Les médias publics comme nécessité démocratique » posé comme consensus

Élément d'agenda posé : Que les médias publics sont une nécessité démocratique est considéré comme allant de soi.

Horodatage

28:28 — Preuve : « Les médias sont ici le quatrième pouvoir, qui doit aussi contrôler. »

Agenda alternatif : La question de savoir si les médias publics dans leur forme actuelle sont démocratiquement légitimés, si une redevance obligatoire est proportionnée, et si les médias privés pourraient remplir la même fonction, ne figure pas à l'agenda.

Constat 2 : « Critique des médias publics = extrême droite » posé comme consensus

Élément d'agenda posé : Que la critique des médias publics vient principalement de l'extrême droite et est motivée de manière antidémocratique.

Horodatage

15:42–15:50 — Preuve : « Les partis de droite d'Herbert Kickl, le FPÖ, et d'Alice Weidel, l'AFD, veulent réduire la radiodiffusion publique. »

Agenda alternatif : Que des voix de gauche et libérales critiquent également les médias publics (p. ex. pour distorsion du marché, bureaucratie, manque de capacité d'innovation) n'apparaît pas.

Résumé : L'émission pose deux éléments d'agenda comme consensus : les médias publics sont démocratiquement nécessaires, et leurs critiques viennent de l'extrême droite. Ces deux affirmations sont normatives et contestées, mais ne sont pas présentées comme telles.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS CONCRETS (moyenne critères 1–9) : 6.4 / 10
- SCORE ÉLÉMENTS QUALITATIFS (moyenne critères 10–15) : 6.2 / 10

Techniques dominantes

- 1. Guilt by Association / chaîne d'associations (score 8) :** L'émission construit par montage narratif (Suisse → Autriche → Allemagne → chaînes complotistes) une chaîne d'associations qui relie l'initiative SRG suisse aux partis d'extrême droite européens et aux chaînes complotistes. Cette technique est particulièrement efficace parce qu'elle n'est jamais affirmée explicitement, mais émerge de la séquence.
- 2. Cadrage / Agenda-Setting (score 8/7) :** Le cadrage « attaque de l'extrême droite contre les institutions démocratiques » est construit de manière cohérente par le choix des experts, le choix des mots et la séquence. La critique factuelle des médias publics est ainsi exclue du discours légitime, sans que cela soit dit explicitement.
- 3. Omissions / Omission sélective (score 8) :** L'omission la plus grave est l'absence de vérification empirique de l'accusation de penchant à gauche — le thème central du bloc médias. Le fait que cette question ne reçoive jamais de réponse basée sur des données favorise la position qui rejette l'accusation comme non fondée.

Messages centraux de l'émission

MESSAGE 1 (CONTENU) : « L'initiative SRG fait partie d'une attaque d'extrême droite européenne contre les institutions démocratiques et devrait être rejetée. »

Technique : Chaîne d'associations, cadrage, timing — Preuves : 15:40, 28:11, 37:04

MESSAGE 2 (PERSONNEL) : « Quiconque critique les médias publics est soit d'extrême droite, soit mal informé. »

Technique : Guilt by Association, choix des mots, sélection des experts — Preuves : 20:14, 38:07, 43:47

MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) : « Les médias publics sont le quatrième pouvoir et indispensables à la démocratie — leur affaiblissement met en danger l'ordre démocratique. »

Technique : Agenda-Setting, cadrage, sélection des sources — Preuves : 28:28, 25:00, 36:06

Justification : Le score global de 6.3 se situe dans la plage « unilatéralité claire ». L'émission viole l'art. 4 LRTV à plusieurs égards : elle rend compte d'une votation populaire à laquelle elle est directement concernée en tant qu'émission SRG, sans déclarer ce conflit d'intérêts. La sélection des experts est unilatérale (tous les experts du bloc médias défendent la même position). Les arguments des initiants ne sont pas présentés de manière complète et équivalente. Le cadrage délégitimise la critique factuelle des médias publics. Le bloc transport de marchandises est journalistiquement plus solide, mais présente également des lacunes (sources non publiques, absence de voix contraires du côté des détenteurs de wagons).

CONCLUSION

L'émission Rundschau de février 2025 présente dans le bloc médias une unilatéralité claire qui viole l'art. 4 LRTV. L'émission rend compte d'une votation populaire qui concerne directement son propre financement, sans déclarer ni réfléchir à ce conflit d'intérêts structurel. La sélection des experts est unilatérale (les trois experts du bloc médias défendent la position pro médias publics), les arguments des initiants ne sont pas présentés de manière complète, et le cadrage dominant (« attaque de l'extrême droite contre la démocratie ») exclut la critique factuelle des médias publics du discours légitime. Particulièrement grave : la question centrale du bloc médias — si les médias publics ont réellement un « penchant à gauche » — ne reçoit jamais de réponse empirique, bien que ce soit la question centrale de la votation. Le bloc transport de marchandises est journalistiquement plus solide, mais présente également des lacunes (sources non publiques, absence de voix contraires). Dans l'ensemble, l'émission ne satisfait pas à l'obligation de présentation appropriée et de diversité des opinions selon l'art. 4 al. 2 et 4 LRTV.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Évaluation
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	7	●●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	6	●●●
4	OMISSIONS (Omission sélective)	8	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	4	●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	8	●●●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	5	●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Omission sélective — vue d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (mise en cadre)	8	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMES	7	●●●●
12	COMPORTEMENT DE LA PRÉSENTATRICE	6	●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	6	●●●
14	FAUSSE ÉQUIVALENCE	3	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

SCORE FAITS CONCRETS (1-8)

6.4/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE ÉLÉMENTS QUALITATIFS (9-14)

6.2/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE GLOBAL

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

Moyenne des faits concrets et des éléments qualitatifs



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance perceptible ; pertinence de l'effet faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence de l'effet	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat significatif (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats significatifs ».
7	Constat significatif	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence de l'effet marquée.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayés dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel identifiable ; l'émission satisfait à l'obligation d'appropriateness.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre significatif	Plusieurs constats significatifs ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés, transversaux à l'émission ; haute pertinence de l'effet.
8.1 – 10	Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; couverture systématiquement unilatérale.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est clairement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage perceptible, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou défaveur constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur perceptible, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est clairement favorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



CHAPITRE 5 — CADRAGE JURIDIQUE (Art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV (présentation appropriée des faits et événements)

État de fait : La question de savoir si les médias publics ont un « penchant à gauche » est traitée comme thème central du bloc médias, mais ne reçoit jamais de réponse basée sur des données empiriques. Au lieu de cela, l'accusation est rejetée par des déclarations d'experts (« bingo de conneries politiques », Hager, 35:32) comme non fondée, sans que des études ou des analyses de contenu soient citées.

Preuve : Horodatage 35:32 — Citation : « Eh bien, c'est à mes yeux vraiment du bingo de conneries politiques et nous entendons cette accusation depuis 75 ans. »

Évaluation : Une présentation appropriée aurait intégré des preuves empiriques sur cette question. L'absence de toute donnée, combinée à la présentation d'un rejet normatif de l'accusation, viole l'obligation de présentation appropriée.

Violation 2 :

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV (sélection équilibrée des interlocuteurs sur les sujets controversés)

État de fait : Dans le bloc médias, seuls des représentants de la position pro médias publics sont consultés comme experts (Eberl, Bornemann, Hager). Pas un seul expert indépendant avec une perspective critique sur les médias publics n'a la parole.

Preuve : Horodatage 28:07 — Citation : « Pour les partis populistes de droite, ce n'est pas seulement un procédé stylistique, c'est une partie de l'idéologie. » / Horodatage 24:52 — Citation : « Ce que le FPÖ souhaite atteindre avec cette réduction, c'est avant tout qu'il y ait moins de journalisme. »

Évaluation : Sur un sujet controversé (votation sur la redevance médias), l'art. 4 al. 4 LRTV exige une sélection équilibrée des interlocuteurs. La sélection unilatérale des experts viole cette obligation.

Violation 3 :

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV en lien avec l'obligation de transparence en cas de conflits d'intérêts

État de fait : L'émission rend compte d'une votation populaire qui concerne directement le financement de la SRG (et donc de SRF et de la Rundschau elle-même), sans déclarer ni réfléchir à ce conflit d'intérêts structurel.

Preuve : Horodatage 15:13–15:50 — Citation : « Nous votons sur l'initiative SRG de l'UDC, des Jeunes PLR et de l'Union suisse des arts et métiers. Celle-ci veut réduire la redevance médias à 200 francs et en exonérer totalement les entreprises. »

Évaluation : Une présentation appropriée aurait rendu transparent le conflit d'intérêts (« Cette émission est financée par la redevance sur laquelle porte la votation »). L'absence de cette déclaration viole l'obligation de présentation appropriée.

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission viole l'art. 4 LRTV selon trois dimensions : absence de présentation appropriée (pas de vérification empirique de l'accusation de penchant à gauche), absence d'équilibre dans le choix des interlocuteurs (tous les experts sont pro médias publics) et absence de transparence sur le conflit d'intérêts structurel (SRF rend compte d'une votation qui concerne son propre financement). Ces violations ne se limitent pas à des déclarations isolées, mais sont structurelles : elles concernent la conception de l'ensemble du bloc médias. Il est particulièrement grave que l'émission soit diffusée en amont d'une votation populaire, pour laquelle l'obligation d'appropriateness et d'équilibre s'applique avec une rigueur particulière. Un recours auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) serait fondé sur la base de ces constats.



CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

1. Jakob Moritz Eberl, chercheur en médias, Université de Vienne

1. FINANCEMENT : Université de Vienne, financée par l'État (ministère fédéral autrichien de l'Éducation, de la Science et de la Recherche).

2. MANDAT : Recherche en médias — compatible avec l'évaluation de la politique médiatique, mais pas neutre face à la question normative « médias publics bons/mauvais ».

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Structurel : recherche financée par l'État sur des médias financés par l'État. Pas de conflit financier direct, mais proximité institutionnelle.

D1 Conflit d'intérêts : 0

D2 Risque personnel : +1

D3 Compétence : +2

D4 Cohérence des opinions : +1

D5 Émotionnalisation vs. données : 0

D6 Niveau de source : 0

TOTAL : +4 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. VOIX CONTRAIRE : Les spécialistes des médias qui analysent les médias publics de manière critique (p. ex. sur l'orientation politique, les effets d'agenda-setting) ne sont pas cités.

2. Dieter Bornemann, chef du conseil de rédaction ORF

1. FINANCEMENT : ORF, financé par la redevance ménages. Conflit d'intérêts direct.

2. MANDAT : Représentation des collaborateurs de l'ORF — explicitement partial, pas neutre.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Conflit d'intérêts financier direct : son emploi et l'institution qu'il représente dépendent de la redevance ménages.

D1 Conflit d'intérêts : -2

D2 Risque personnel : -1

D3 Compétence : +1

D4 Cohérence des opinions : +1

D5 Émotionnalisation vs. données : -1

D6 Niveau de source : -1

TOTAL : -3 → FEU DE SOURCE : JAUNE (de justesse)

5. VOIX CONTRAIRE : Un critique indépendant de l'ORF ou un économiste des médias est absent.

3. Florian Hager, président ARD / directeur général HR

1. FINANCEMENT : ARD/Hessischer Rundfunk, financé par la redevance audiovisuelle. Conflit d'intérêts direct.

2. MANDAT : Direction de l'ARD — explicitement partial, pas neutre.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Conflit d'intérêts maximal : il dirige l'institution qui doit être évaluée.

D1 Conflit d'intérêts : -2

D2 Risque personnel : -2

D3 Compétence : +1

D4 Cohérence des opinions : +1

D5 Émotionnalisation vs. données : -1

D6 Niveau de source : -1

TOTAL : -4 → FEU DE SOURCE : ROUGE

5. VOIX CONTRAIRE : Un critique indépendant de l'ARD ou un spécialiste des médias avec une analyse critique de l'ARD est absent.

4. Peter Füglisthaler, ancien directeur de l'Office fédéral des transports (OFT)

1. FINANCEMENT : Retraité, anciennement étatique (OFT). Pas de conflit d'intérêts direct actuel.

2. MANDAT : Ancien régulateur — structurellement favorable à la réglementation, mais pas de conflit d'intérêts actif.



3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Faible — retraits, pas de lien institutionnel actuel.

- D1 Conflit d'intérêts : +1
- D2 Risque personnel : +1
- D3 Compétence : +2
- D4 Cohérence des opinions : +1
- D5 Émotionnalisation vs. données : +1
- D6 Niveau de source : +1

TOTAL : +7 → FEU DE SOURCE : VERT

5. VOIX CONTRAIRE : Le directeur général du VAP a la parole — l'équilibre dans le bloc transport de marchandises est meilleur que dans le bloc médias.

5. « Équipe du Gothard » (ancien chef de flotte CFF, expert en matériaux EPFZ, expert en sécurité)

1. FINANCEMENT : Retraits, pas de lien institutionnel actuel.

2. MANDAT : Experts techniques — compatible avec l'évaluation technique.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Faible — retraits. Possible intérêt de réputation (leurs avertissements ont été confirmés), mais pas de conflit financier.

- D1 Conflit d'intérêts : +1
- D2 Risque personnel : +1
- D3 Compétence : +2
- D4 Cohérence des opinions : +2
- D5 Émotionnalisation vs. données : +1
- D6 Niveau de source : +1

TOTAL : +8 → FEU DE SOURCE : VERT

5. VOIX CONTRAIRE : Le directeur général du VAP a la parole — équilibre présent.

6. CEO CFF Cargo (non nommé)

1. FINANCEMENT : CFF Cargo, entreprise proche de l'État (CFF est une entreprise fédérale).

2. MANDAT : Direction de CFF Cargo — a intérêt à des réglementations plus strictes (avantage concurrentiel par rapport aux détenteurs de wagons étrangers qui ne contrôlent pas encore).

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Structurel : CFF Cargo profite de réglementations plus strictes, car il contrôle déjà et impose ainsi une charge aux concurrents étrangers.

- D1 Conflit d'intérêts : -1
- D2 Risque personnel : 0
- D3 Compétence : +2
- D4 Cohérence des opinions : +1
- D5 Émotionnalisation vs. données : +1
- D6 Niveau de source : 0

TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. VOIX CONTRAIRE : Le directeur général du VAP a la parole.

7. Directeur général VAP (non nommé)

1. FINANCEMENT : VAP (association des chargeurs), association économique, financée par les cotisations des membres détenteurs de wagons.

2. MANDAT : Représentation des intérêts des détenteurs de wagons — explicitement partial.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Conflit d'intérêts direct : représente les détenteurs de wagons qui ont déposé un recours contre les prescriptions suisses.

- D1 Conflit d'intérêts : -2
- D2 Risque personnel : 0
- D3 Compétence : +1
- D4 Cohérence des opinions : +1
- D5 Émotionnalisation vs. données : +1
- D6 Niveau de source : 0

TOTAL : +1 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. VOIX CONTRAIRE : L'équipe du Gothard et Füglisthaler ont la parole — équilibre présent.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

IMPORTANT : « Reconnu » n'est pas une qualification factuelle. C'est une attribution sociale qui doit elle-même être remise en question.

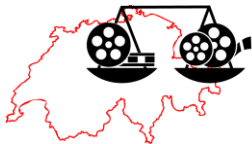
Dans le bloc médias, les trois experts principaux (Eberl, Bornemann, Hager) sont structurellement partisans en faveur des médias publics. Aucun d'eux n'est présenté comme représentant d'intérêts. Dans le bloc transport de marchandises, la sélection des sources est plus équilibrée (VERT : Füglisthaler, équipe du Gothard ; JAUNE : CEO CFF Cargo, directeur général VAP). La différence structurelle entre les deux blocs est significative et renforce le constat d'unilatéralité dans le bloc médias.

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Jakob Moritz Eberl, chercheur en médias, Université de Vienne	0	+1	+2	+1	0	0	+4	JAUNE
Dieter Bornemann, chef du conseil de rédaction ORF	-2	-1	+1	+1	-1	-1	-3	JAUNE
Florian Hager, président ARD / directeur général HR	-2	-2	+1	+1	-1	-1	-4	ROUGE
Peter Füglisthaler, ancien directeur de l'Office fédéral des transports (OFT)	+1	+1	+2	+1	+1	+1	+7	VERT
« Équipe du Gothard » (ancien chef de flotte CFF, expert en matériaux EPFZ, expert en sécurité)	+1	+1	+2	+2	+1	+1	+8	VERT
CEO CFF Cargo (non nommé)	-1	0	+2	+1	+1	0	+3	JAUNE
Directeur général VAP (non nommé)	-2	0	+1	+1	+1	0	+1	JAUNE

Cadrage juridique et méthodologique

Pas de jugement factuel	Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de faits concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.
Pas de jugement juridique	L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux exigences légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).
Pas de preuve de causalité	Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.
Pas de jugement d'intention	L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre significatif a été constaté — non que la rédaction l'ait



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motifs ou les objectifs stratégiques.

**Instrument de
comparaison
heuristique**

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, et non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base légale Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne peuvent être ni discriminatoires, ni contribuer à la haine raciale, ni mettre en danger les mœurs publiques, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et événements de manière appropriée, de sorte que le public puisse se forger sa propre opinion. Les opinions et commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière appropriée (obligation de pluralisme).

Obligations essentielles

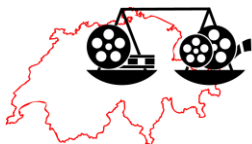
1. **Appropriateness** : Présentation appropriée des faits et événements
2. **Diversité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : autorité de réglementation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

Bibliographie

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266

SVFAB — Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung | Postfach, 8021 Zürich 1 | www.svfab.ch | kontakt@svfab.ch | Rapport méthodologique mars 2026 | Convertisseur 3.4 (2026-05-20)



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement d'autres évaluations détaillées, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (nous le facturons).

Pour rendre notre travail solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Bénéficiaire : SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous obtenez les livres suivants auprès du SVFAB

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Couverture médiatique déséquilibrée est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience, mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**
Également disponible en **livre audio**



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Celui qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui sont mal coupées. Des déclarations justes qui atterrissent dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui sont présentées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car celui qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Entend les informations différemment. Mène des conversations avec plus de souveraineté. Et se laisse moins facilement imposer un cadre que quelqu'un d'autre a choisi.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et un sourire de temps en temps.

Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SRG perçoit 1,56 milliard de francs par an — de manière obligatoire, de chaque ménage. Celui qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a pas de pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99,6% de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme à l'économie de marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.